



## Conseil d'Administration du 10 Avril 2024

En visioconférence par Zoom

Présents : Lakshmi LE BONHEUR, Andréa POPPELIER, Raphaèle FORGEOT, Vincent HELIS, Yann BRABANT, Bernard FRECHE, Lise BLANCHARD, Célia BORNERT, Vincent JEDAT, Virginie LAIDET, Laure MOREAU,

Excusé : Anne-Laure NAVARETTE-HEINTZ

### OUVERTURE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION à 21h

Rappel de l'ordre du jour :

- Présentation des membres et de Béryl
- Objectifs du COGEMS 2024-2025 : soirée conviviale / formation en partenariat avec le DMG départementale
- Vote au sujet du financement hybride/ quels montants ?
- Planification des formations : S6 (rétroaction en stage ?)
- Quelle place du COGEMS au sein du système ?
- Date des réunions
- Questions diverses

## **Présentation des membres et de Béryl**

Les participants se sont présentés, mentionnant leur expérience en tant que médecins généralistes, maîtres de stage, et leurs rôles au sein du département de médecine générale.

Beryl, nouvelle secrétaire, a créé son auto-entreprise en tant qu'assistante administrative. Elle est située en Charente-Maritime et prend le relais d'Elodie.

## **Objectifs du COGEMS 2024-2025**

Il a été convenu de poursuivre les formations et d'organiser des soirées conviviales plus localisées. Une proposition a été faite pour organiser des soirées thématiques, facilitant ainsi la constitution des trinômes/quadrinômes pour les stages. Il serait organisé des réunions départementales. La première réunion test aura lieu en Septembre 2024.

Volontaires pour l'organisation des réunions :

- **Département 86** : Lakshmi LE BONHEUR et Lise BLANCHARD
- **Département 79** : Vincent HELIS, Anne-Laure NAVARETTE-HEINTZ
- **Département 16** : Célia BORNERT, Virginie LAIDET
- **Département 17** : Laure MOREAU, Andréa POPPELIER

## **Vote au sujet du financement hybride/ quels montant ?**

Suite à un débat portant sur le financement des formations par les participants et le COGEMS-PC, incluant les coûts de location de salle, restauration, et rémunération des organisateurs et animateurs, il a été convenu d'opter pour un financement hybride. Les membres ont également convenu d'un accord sur les montants, fixant le principe de prise en charge à hauteur de 50% par les participants et 50% par le COGEMS. Ainsi, le montant minimum serait de 150€ et le maximum de 330 euros par personne. La réunion a également permis de discuter de la mise en place d'un système de facturation et d'un chèque de caution pour les formations, avec un montant minimum à payer à l'avance. De plus, il a été souligné que les participants venant d'autres régions devraient payer la totalité des frais de formation. Un vote à main levée a eu lieu et l'ensemble des décisions a été validé.

## **Planification des formations**

Formation S 6 : Anne-Laure NAVARETTE-HEINTZ étant absente ce jour, le sujet n'a pas été abordé.

Incitation à organiser les formations localement pour limiter les frais et favoriser la venue de MSU dans des zones moins desservies.

## **Quelle place du COGEMS au sein du système ?**

Non abordé ce jour

## **Date des réunions.**

Réunion de bureau :

- le Jeudi 27 Juin 2024
- le Jeudi 03 Octobre 2024
- le Jeudi 30 Janvier 2025
- le Mardi 13 Mai 2025

**Conseil d'Administration :**

- le Mercredi 3 Juillet 2024
- le Jeudi 10 Octobre 2024
- le Mercredi 06 Février 2025

**Assemblée Générale :**

- le Samedi 22 Mars 2025

**Questions diverses :**

Une discussion a eu lieu au sujet de l'adhésion et de la cotisation, soulevant des préoccupations concernant la première année gratuite pour l'adhésion et l'impact de l'augmentation du prix de la cotisation. Andréa POPPELIER et Vincent HELIS vont effectuer une révision du règlement intérieur et feront une proposition lors du prochain conseil d'administration. Il est possible de le modifier sans passer par une Assemblée Générale.

**Fin du Conseil d'administration : 22h30.**